

## À VOS PLUMES ET VOS CLAVIERS

# Quel cardinal

**Ce 4 juin 2008, le cardinal Danneels aura 75 ans.**

**Âge auquel, dans l'Église, les personnages de ce rang présentent leur démission au pape.**

**Avant que ne soit désigné son successeur,**

***L'appel* vous offre l'occasion d'exprimer vos attentes pour le futur : que cardinal voulez-vous ?**

### LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE.

Qui remplacera  
Mgr Danneels (au centre,  
au premier rang) ?

**E**N CET ÉTÉ 2008, la procédure de remplacement du cardinal Danneels connaîtra ses premiers instants. Le cheminement conduisant à la désignation d'un successeur sera sans doute long et presque aussi périlleux que la constitution d'un gouvernement fédéral, et personne ne sait prédire à l'heure actuelle à quoi ressemblera le successeur en question. Ni qui il sera. Impossible de savoir à quoi doivent s'attendre les Belges, habitués de longue date au caractère affable, à la

mesure légendaire et aux qualités d'écoute de l'actuel cardinal Danneels.

### DRESSER LE PROFIL

Mais l'occasion n'est-elle pas belle de profiter de ce rare moment pour contribuer à insuffler un peu de démocratie dans l'Église ? Aux côtés des instances officielles ou officieuses qui seront consultées sur l'identité du successeur de Mgr Danneels, l'ensemble du Peuple de Dieu qui est en Belgique ne peut-il avoir un petit mot à dire sur le profil de celui qui sera son nouveau Pasteur ?

La procédure, bien sûr, ne le propose pas : dans l'Église, les règles de la démocratie parlementaire ne sont pas de mise. Mais quand même...

Prendre la parole, c'est donc ce que propose *L'appel* à ses lecteurs au cours des prochaines semaines. Pour leur donner l'occasion de s'exprimer sur ce qu'ils attendent du successeur du cardinal actuel.

### VISAGES MULTIPLES

L'invitation n'est pas facile à formuler, car la fonction de cardinal n'est pas simple à cerner. En Belgique, celui qui la remplit est aussi archevêque de Malines-Bruxelles, et « Primat de Belgique » (voir article pages suivantes). Mais, même si c'est en pratique plus compliqué, aux yeux de tous une chose paraît claire : le cardinal est le chef des



# pour demain ?

évêques. C'est lui qui « donne le la » dans l'Église de Belgique, tempère, conseille et gronde. Et, quand il parle, il le fait au nom de l'ensemble de l'Institution. Dans les médias, l'affaire est d'ailleurs sans ambiguïté: le plus souvent « Église de Belgique » et « cardinal » sont synonymes, ce dernier incarnant cette première. Tant et si bien que le cardinal figure parmi les rares personnages « people » que compte la Belgique. Pour s'en assurer, il suffit de feuilleter quelques numéros de *Paris-Match* ou de *La Libre-Match*: aux côtés de vedettes sportives, de quelques politiques et de membres de la famille royale, il en est une des vedettes incontestées.

## PORTE-PAROLE

C'est donc bien le portrait de celui qui représentera l'Église de Belgique qu'il s'agit en quelque sorte de dresser. L'image de celui qui est son premier porte-parole. Un portrait qui n'aura rien de physique, bien évidemment, mais sera rattaché à la fonction, et à ce que l'on pense devoir attendre d'elle en ce début de siècle. En 2008, à quoi un cardinal pourrait-il bien ressembler? Qu'attend-on de lui? Quel rôle lui voit-on jouer dans la société et dans l'Église? Quelles réactions, quels points de vue, quels messages souhaite-t-on le voir exprimer? Quelles qualités estime-t-on requises pour remplir la fonction? La situation particulière de la Belgique exige-t-elle un cardinal particulier? Faut-il un ou plusieurs cardinaux, en fonction des Communautés ou des Régions?

Le listage des questions pourrait être long. Il se résume, on l'aura compris, à une déclinaison plus ou moins complète de la formule « Quel cardinal voulons-nous pour demain ? ».

## UNE PETITE VOIX

*L'appel* s'engage à récolter les avis, les commentaires, opinions et points de vue selon la mécanique qui est expliquée ci-contre. Et à les répercuter à ses lecteurs, puis à les rendre publics au cours de la procédure de désignation du successeur du cardinal Danneels. Impossible d'assurer aujourd'hui que ces éléments figureront en finale

parmi les données déterminantes retenues en haut lieu pour choisir le nouveau Primat. Mais *L'appel* aura donné, à ceux qui le souhaitent, l'occasion de prendre part au débat. ■

**Frédéric ANTOINE**



## TROIS MOIS POUR DONNER SON AVIS

Afin qu'un portrait du successeur de Mgr Danneels puisse être brossé au moment où il présentera sa démission au pape, vous avez trois mois pour répondre à la question « Quel cardinal voulons-nous pour demain ? ». C'est jusqu'au 31 mars 2008 que *L'appel* récolte les avis de ses lecteurs, mais aussi de leurs amis, des paroisses, des assemblées, des groupes de réflexion..., bref de tous ceux qui souhaitent prendre part à cette action. Aucune formule n'est imposée. On peut répondre à la question de manière générale. On peut préférer brosser un portrait. On peut répondre de manière plus précise à quelques unes des questions qui ont été énumérées ci-contre.

Les contributions peuvent être faites à titre individuel ou au nom d'un groupe, d'une association, d'une paroisse... Il faut toutefois que les messages soient signés.

La longueur des réponses est laissée au choix de chacun.

Le tout est de les faire parvenir à *L'appel*.

Soit par courrier, soit par fax, soit par email. Toutes les coordonnées figurent ci-dessous.

Tout ce qui aura été envoyé sera rassemblé en un document. Celui-ci sera communiqué publiquement, et mis en ligne sur le site internet de *L'appel*. L'essentiel des axes des réponses fera l'objet d'une présentation dans le magazine.

Dès lors n'hésitez plus. Prenez votre plume, ou votre clavier. Réfléchissez seul, ou réunissez un petit groupe. Et... exprimez-vous!

- ✉ Envoi par poste : *L'appel*, Rue du Beau-Mur, 45, 4030 Liège.
- 📠 Envoi par fax : 04.341.10.04.
- 📧 Envoi par email : [appel@catho.be](mailto:appel@catho.be)

## FONCTION PIVOT

# De lourdes charges sur les épaules



### LE CARDINAL DANNEELS.

Il est à la tête de l'Église de Belgique depuis 27 ans.

**L**ORS d'un congrès de l'enseignement catholique, Mgr Danneels constatait avec humour : « Rares sont les occasions où, lorsqu'un cardinal doit parler, il n'est pas dans l'inconfort. Ou bien il parle au début d'un congrès et il ne sait pas ce qui va suivre, ou bien il parle à la fin... et il n'y a pas assisté. » Car avec un agenda de (Premier) ministre, un cardinal est constamment sur la brèche. On en oublierait presque qu'il est avant tout... un évêque.

### ÉVÊQUE ET ARCHEVÊQUE

La charge des évêques belges est souvent plus lourde que celle de leurs collègues étrangers. En France, on compte en moyenne 650.000 habitants par diocèse, et en Italie, 300.000. En Belgique, cette moyenne dépasse le million de personnes. Et le diocèse de Malines-Bruxelles bat tous les records avec 2,5 millions d'habitants. C'est davantage que le diocèse de Paris, raison pour laquelle on envisage depuis longtemps de le scinder (cf. encadré).

Évêque avant tout, l'archevêque de Malines-Bruxelles est également président de la conférence épiscopale. Cela ne lui donne pas un pouvoir considérable sur

**Archevêque, primat, cardinal... L'évêque en charge du diocèse de Malines-Bruxelles doit avoir les épaules solides : il ne manque ni de fonctions, ni de responsabilités. Inventaire.**

ses collègues. Comme le rappelait récemment Mgr Danneels, « *L'Église est régionalisée depuis l'époque du Christ. Chaque évêque est l'autorité suprême dans son diocèse. Il ne doit rendre des comptes que devant le pape et Dieu, pas à moi. Je ne suis pas le chef des évêques.* »

Bien qu'exacte, cette affirmation reste néanmoins modeste. Comme archevêque, Mgr Danneels est chargé d'organiser la coopération entre les diocèses du pays. Et lorsque les évêques de Belgique prennent position, son avis pèse évidemment d'un poids particulièrement important.

### PRIMAT ET CARDINAL

Curieusement, l'archevêque de Malines-Bruxelles est également « primat de Belgique ». Ce titre se justifie uniquement lorsqu'un archevêque exerce une prééminence vis-à-vis d'autres archevêques, ce qui n'est pas le cas en Belgique. En son temps, Mgr Suenens avait publié un article soulignant la non-pertinence de ce titre en Belgique. Il accèdera pourtant par la suite à cette fonction. Mais elle est essentiellement honorifique. Contrairement à un lointain passé, où les primats disposaient d'une réelle auto-

# charges aules

rité sur d'autres évêques, le primat actuel ne bénéficie d'aucune juridiction spéciale.

Le titre de cardinal a, lui, beaucoup plus de poids. Il ne revient d'ailleurs pas automatiquement à l'archevêque de Malines-Bruxelles. Mgr Danneels a attendu trois ans avant d'être désigné à cette fonction. La désignation des cardinaux dépend de la volonté du pape et donne des indications sur ses orientations. Néanmoins, il y a des cardinaux que le Pape choisit et d'autres qu'il doit nommer, parfois contre son goût, étant lié par la tradition ou le poids historique d'un archevêché. Tous les évêques de Malines des derniers siècles sont devenus cardinaux, même si certains ont parfois dû attendre entre cinq et dix ans.

Autrefois, les cardinaux étaient choisis parmi les diacres et les prêtres du clergé romain. Ils assistaient le pape dans sa mission de gouvernement de l'Église et participaient à la désignation de son successeur. Aujourd'hui, les cardinaux sont choisis parmi les principaux évêques du monde, même s'ils se voient attribuer symboliquement la charge d'une des églises de Rome.

## CONSEILLER DU PAPE

En principe, les cardinaux sont les principaux conseillers du pape. Cependant, cette affirmation s'applique en réalité surtout aux membres de la Curie romaine. Les cardinaux « étrangers » n'ont pas le même poids, un déséquilibre que Mgr Danneels n'hésite pas à dénoncer au risque de déplaire (cf. encadré). À certaines occasions, le pape réunit les cardinaux en consistoire pour examiner avec eux certaines questions importantes. Mais c'est lui qui détermine le contenu des débats.

Chaque cardinal est également membre d'une congrégation, une sorte de ministère de la Curie romaine. Cardinal depuis 24 ans, Mgr Danneels a été membre de trois congrégations : la Doctrine de la Foi, les Évêques et le Clergé. Il est aujourd'hui membre de quatre autres congrégations : l'Évangélisation des peuples, le Culte divin, les Églises orientales et l'Enseignement catholique. ■

Paul de THEUX



## UNE SCISSION DE MALINES-BRUXELLES ?

La taille excessive du diocèse de Bruxelles a nécessité la mise en place de diverses solutions, sans que le problème ne soit définitivement résolu.

En 1946, un évêque auxiliaire, Léon-Joseph Suenens, est nommé pour épauler le cardinal Van Roey.

En 1961, à la mort de Van Roey, la province d'Anvers est détachée de l'archevêché et constituée en diocèse autonome. À une exception près : la ville de Malines, située sur le territoire de la province d'Anvers, reste au sein de l'archevêché qui prend le nom de Malines-Bruxelles.

L'évolution démographique aidant, le diocèse continue à prendre de l'embonpoint. Lors de son arrivée en 1980, Mgr Danneels obtient la nomination de quatre évêques auxiliaires pour le seconder : deux pour Bruxelles, un pour le Brabant wallon et un pour le Brabant flamand. Dès ce moment, tous s'accordent à penser qu'à la fin de son mandat, le diocèse sera scindé en trois parties. Une évolution qui semble d'autant plus logique que le découpage de l'État va en ce sens : au tournant des années 90, l'ancienne province du Brabant est scindée pour donner naissance aux Brabant wallon et flamand, et à la région de Bruxelles-Capitale.

Cependant, le chantier ne semble pas entamé. Et les tensions communautaires actuelles n'incitent pas à prendre des mesures dans l'immédiat. Après la démission du cardinal, son remplacement se fera-t-il de pair avec la scission ? La question reste ouverte.



## DES POSITIONS CRITIQUES

Mgr Danneels a parfois pris des positions qui n'ont pas plu à l'administration romaine, au risque d'être en froid avec celle-ci. En 2003, il n'hésitait pas à déclarer que les évêques sont « inondés chaque jour de documents ultra-long, d'instructions, de vade-mecum. Une pluie de déclarations qui, venant des dicastères romains, ont toujours un caractère d'autorité, de norme, sans qu'il y ait jamais de coordination pour indiquer ce qui est important et ce qui l'est moins... Il faudrait peut-être à tous les niveaux un moratoire pour favoriser une simplification. Il faudrait peut-être dans l'Église un moment de calme, pour que l'on puisse respirer un peu. »

Une critique de la centralisation romaine que le cardinal Suenens avait déjà soutenue et que Mgr Danneels poursuit en affirmant : « Nous avons besoin d'un successeur de Pierre fort et d'un épiscopat fort. Il ne s'agit pas de diminuer l'influence du pape ou celle des autres évêques au détriment de l'une ou de l'autre. Et ce sera de toutes façons un équilibre difficile vers lequel il faudra tendre avec patience. »

Ce poids excessif de la Curie romaine par rapport aux évêques et aux cardinaux du monde entier, il le dénonce en ajoutant, avec humour et un peu désabusé : « le problème de la collégialité, nous ne le résoudrons qu'après le retour du Christ. »